



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Tolérance administrative pour les enfants de
18 mois et plus en pouponnière subventionnée**
**L'AQCPE remercie le ministre de la Famille
au nom des parents**

Montréal, le 12 janvier 2018 – L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCE) se réjouit de la décision de Luc Fortin, ministre de la Famille, de maintenir la tolérance administrative pour les enfants de 18 mois et plus en pouponnière subventionnée.

« Le gouvernement a pris le parti des familles, ce que nous ne pouvons qu'applaudir, a déclaré Louis Senécal, président-directeur général de l'AQCPE. La tolérance administrative répond à un besoin concret de très nombreux parents, en plus de favoriser la stabilité des groupes d'enfants, ce qui est particulièrement important à cet âge, » a ajouté M. Senécal.

Une mesure nécessaire

Rappelons que cette tolérance administrative vise à permettre aux CPE et aux garderies subventionnées de garder les enfants de 18 à 29 mois dans les groupes de poupons de 0 à 17 mois, lorsqu'il n'y a pas de place pour eux dans un groupe plus âgé. Cela signifie concrètement que pour ces enfants, ils continuent à obtenir la subvention majorée pour poupons jusqu'à ce qu'ils soient transférés dans un autre groupe.

Cette mesure est appliquée pour éviter que les « bébés du printemps », qui arrivent souvent en pouponnière en septembre vers l'âge de 15, 16 ou 17 mois, ne soient pénalisés par le fait que les services de garde éducatifs subventionnés puissent hésiter à les accueillir. Ceux-ci pourraient, en effet, être réticents à leur offrir une place en l'absence de cette tolérance administrative, car ils feraient ensuite face à des pertes financières associées à la présence de ces enfants coincés dans les groupes de poupons sans la majoration de la subvention.

À propos de l'AQCPE

L'AQCPE a pour mission d'exercer un leadership national sur l'ensemble des enjeux liés aux services éducatifs et de garde à l'enfance. Elle a initié la Commission et le Sommet sur l'éducation à la petite enfance, où la [Déclaration pour la reconnaissance du droit de chaque enfant à une éducation de qualité dès la naissance](#) a été adoptée par plus de 2500 personnes et 31 organisations représentant plus de 2 millions de citoyens.



L'AQCPÉ est un réseau d'entreprises d'économie sociale représentant les intérêts de la majorité des centres de la petite enfance et bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial, partout au Québec.

— 30 —

Contact et informations:

Marie-Claude Lemieux

Directrice, Affaires publiques et gouvernementales
514 268-1706 | marie-claude.lemieux@aqcpe.com